

A photograph of two young boys outdoors. One boy in the foreground, wearing a red shirt, looks down at something off-camera with a curious expression. Another boy in the background, wearing a blue beanie and sunglasses, also looks down at the same point. They appear to be playing with wood chips or mulch.

N

Nancy,

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



SOMMAIRE

04 ÉDITO

06 LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Végétalisation des cours d'écoles
- Un plan arbres et nature en ville ambitieux
- Un ville apaisée et moins polluée
- Installation des points d'apports volontaires de déchets alimentaires à Nancy

12 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

- Bilan du plan de Sobriété et de solidarité
- Évolution du réseau de chauffage sur les bâtiments publics
- Garantir un environnement sain aux enfants et aux agents dans les crèches et les écoles de la ville
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles
- La restauration collective
- Des parcs plus nombreux et plus accessibles
- Biodiversité et animaux en ville au cœur des attentions
- Des partenariats scientifiques porteurs d'innovations

24 SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- Dispositif Repas du soir / COP1 Solidarités étudiantes / Fête des jardins / Mois de l'IAE
- La participation citoyenne, un enjeu essentiel de la transition écologique
- Autres actions dans le champ des solidarités
- Reprise des éléments sur le plan d'accessibilité
- Chantiers d'insertion et SPASER

32 POUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET CITOYEN

- Des espaces publics rénovés qui prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques
- Écocitoyenneté : prévention des déchets / point sur l'application de la charte des évènements écoresponsables
- Urbanisme écologique
- Fête de l'énergie et du climat
- L'économie sociale et solidaire



Le Jardin éphémère



ÉDITO

Les événements climatiques tragiques qui ont frappé la région de Valence en Espagne en octobre dernier, ou ceux qui ont plus récemment touché l'Ille et Vilaine, viennent nous rappeler, par leur récurrence et leur ampleur, qu'aucun territoire ne sera épargné par les conséquences du dérèglement climatique. Face à cette réalité, il est urgent d'adapter nos villes, en désimperméabilisant les espaces publics pour permettre une infiltration des eaux pluviales et en végétalisant nos rues pour les rendre vivables lors des pics de chaleurs toujours plus fréquents.

Conscients du défi à relever et du gain en termes de qualité de vie, de nombreux habitants aspirent à voir leur ville se transformer dans ce sens. Devant le succès des transformations déjà réalisées, la ville poursuivra l'aménagement du cœur de ville piéton et continuera d'apporter du végétal, des animations et du mobilier urbain sur des espaces emblématiques et historiquement minéraux. Après la place des Vosges, la place de la République, la placette Saint Sébastien et l'ensemble Carnot-Léopold entameront leur mue, quand la place Simone Veil poursuivra la sienne.

2024 a marqué un point d'étape important, avec la végétalisation de la quinzième cours d'école depuis 2020 pour offrir des espaces plus agréables à nos enfants, l'installation de centaines de points d'apport volontaire de déchets alimentaires pour faciliter le tri de ces déchets valorisables en compost et en énergie, ou encore l'engagement d'un plan d'amélioration pour le parc de la Pépinière en commençant par le lancement du projet de nouvelle aire de jeux et la renaturation de l'allée centrale du parc.

Aux côtés de la Métropole du Grand Nancy, la Ville de Nancy s'efforce d'agir en favorisant l'engagement citoyen et l'inclusion des plus fragiles, grâce à des outils comme le budget participatif ou les aides à la rénovation énergétique des logements qui mettent en pratique l'idée chère à la municipalité actuelle que les changements ne se feront pas sans la participation de l'ensemble de la population.

Pour répondre aux défis de notre siècle, Nancy mise sur ses atouts, dont ses parcs de grande qualité toujours plus nombreux et accessibles, l'engagement de son tissu associatif et culturel, sa taille humaine et la diversité d'espaces naturels qui l'entourent. Mais agir en responsabilité signifie aussi identifier les défis à relever, dans le champ des mobilités, de l'artificialisation des sols ou encore de la rénovation du bâti, et se projeter à 5, 10, 15 ans pour apporter des réponses et accompagner les habitants dans ces transformations.

Mathieu KLEIN
Maire de Nancy
Président de la Métropole du Grand Nancy.



La fête du chemin piéton le 25 mai 2024



UNE VÉGÉTALISATION PARTOUT ET POUR TOUS

La Ville de Nancy continue de se végétaliser afin d'améliorer son cadre de vie. A cet effet, de nombreux travaux ont été réalisés par la Ville et/ou la Métropole : Ligne 1, piétonisation, Place des Vosges, Terrasse de la Pépinière, jardins d'école, ...



1.1 VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Le projet de mutation des cours d'écoles en îlots de fraîcheur a été lancé en septembre 2020. Il incarne de multiples enjeux :

- Adaptation au changement climatique et amélioration du confort en été,
- Volonté de créer des espaces plus naturels en végétalisant l'espace public,
- Place de l'eau dans la ville avec une volonté de dés-imperméabilisation visant à la fois à désengorger les réseaux mais aussi à utiliser l'eau de pluie pour alimenter des végétaux,
- Redéfinition des usages de la cour au service du bien-être des enfants et répondre aux besoins de chaque communauté éducative afin de créer des aménagements mixtes, égaux et respectueux des usages de chacun,
- Levier de sensibilisation au respect de l'environnement et des autres.
- Ouverture des cours d'école végétalisées au grand public pour permettre aux nancéiens de profiter du programme de végétalisation et leur offrir des îlots de fraîcheur de proximité.

L'équipe projet est constituée des directions du Patrimoine et Immobilier, Écologie et Nature, et des Politiques Éducatives ainsi que de la mission Transition Écologique.

Entre 2021 et 2023, ce sont 13 écoles qui ont été traitées :

- Maternelles : Charlemagne, Michelet, Emile Gallé, Buthegnémont, Montet, Boudonville, Jean Jaurès et Roberty
- Élémentaires : Saint Georges, Moselly, Jean Jaurès, Boudonville et Stanislas.

En 2024, ce sont les écoles Clémenceau (maternelle) et Montet (élémentaire) qui ont fait l'objet de la transformation de leurs cours en Jardins d'Écoles.

Les projets sont co-construits à travers 6 ateliers.

Les différents acteurs et utilisateurs sont amenés lors de ces concertations à faire part des usages, atouts/dysfonctionnements de la cour ainsi que des points d'améliorations et premiers souhaits dans les aménagements futurs.

Le groupe projet est ainsi constitué des équipes pédagogiques (enseignantes et personnel du périscolaire), de l'ensemble des enfants de l'école, des représentants de parents d'élèves, des représentants des Ateliers de Vie de Quartier, des élus de territoires et de l'Education ainsi que des différents services de la Ville.

Les travaux se déroulent principalement l'été afin d'optimiser la période estivale permettant ainsi aux enfants de s'approprier les nouveaux espaces de cours dès la rentrée. Les finitions et plantations se font les mercredis et durant les vacances d'octobre.

Enfin ces aménagements se veulent être un vecteur pour la pédagogie auprès des enfants : cycle de l'eau, manipulation, observation de la végétalisation et des essences plantées.

Cette opération a coûté 760 000 € sur l'année 2024.

Les cours végétalisées sont ouvertes au public durant l'été comme de nouveaux îlots de fraîcheur dans la ville. Ce programme va se poursuivre en 2025 avec la végétalisation de la cour d'école du Placieux entièrement rénovée.

1.2 UN PLAN ARBRES ET NATURE EN VILLE AMBITIEUX



Inauguration de la cours végétalisée de l'école maternelle Jean Jaurès

Après avoir approuvé les axes stratégiques de transformation du parc de la Pépinière dans les 10 années à venir, la Ville de Nancy a présenté son plan arbres et nature en ville, à l'occasion du conseil municipal du lundi 25 mars 2024.

Ce plan permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants, de favoriser la biodiversité en ville, mais aussi de lutter contre le réchauffement climatique, la municipalité a ainsi pris 100 engagements avec 4 axes stratégiques :

- Protéger le patrimoine naturel existant
- Végétaliser la ville
- Concevoir une ville vivante et vivable
- Agir ensemble en mobilisant les acteurs publics et privés ainsi que les citoyens

1.3 UNE VILLE APAISÉE ET MOINS POLLUÉE

Après la piétonisation et la plantation des rues des Dominicains, Gambetta, Pont Mouja et Saint Nicolas, des réunions publiques de présentation des aménagements de piétonisation de la rue Gustave Simon, d'une partie de la Grande Rue et de la place Vaudémont ont été organisées.

Elles ont reçu un accueil favorable tant dans la démarche que dans la qualité des aménagements proposés, qui se concrétiseront en 2025.



De même la concertation portant sur les aménagements de la place de l'Arsenal a débuté. Les études sont en cours et doivent aboutir à la présentation d'esquisses début 2025.

Concernant les rues scolaires, la ville a mis en place des mesures de sécurisation des abords et des accès auprès des écoles suivantes :

- Mise à sens unique de l'allée Marie Curie pour l'école Moselly et mise à sens unique partielle rue Anne Fériet pour l'école Buthégnémont
- Fermeture de la rue pendant les horaires d'entrée et de sortie de l'allée Saint Vincent pour l'école Alfred Maizières et rue du Pont Cézard pour l'école Saint Georges.
- Mise en place d'un dos d'âne rue Jean-Baptiste Lully pour sécuriser les abords de l'école Beauregard.

La sécurité et l'apaisement des usages aux abords des écoles restent une priorité pour la ville afin de rendre ces environnements moins pollués, moins bruyant et plus sûrs.



1.4 INSTALLATION DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES À NANCY

La ville de Nancy en lien avec la métropole continue le plan de déploiement des points d'apports volontaires en centre-ville et à chaque fois que les réaménagements le permettent. Ainsi, ce sont 32 points d'apports volontaires qui ont été déployés en 2024 sur le territoire dont :

- 3 conteneurs à papier
- 5 conteneurs à verre
- 6 conteneurs pour les emballages
- 18 conteneurs pour les ordures ménagères

Par ailleurs, l'article L. 541-21-1 du code de l'environnement, issu de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 a rendu le tri à la source des bio déchets obligatoire pour tous les producteurs ou détenteurs de bio déchets.

En lien avec la Métropole du Grand Nancy, la ville a retenu une stratégie de gestion des bio déchets qui comprend un ensemble de solutions différencierées afin que chaque usager ait à sa disposition une solution lui permettant de détourner ces derniers des ordures ménagères résiduelles.

L'objectif est de valoriser ces déchets de manière organique pour produire de l'énergie ou amender les sols.

En plus du renforcement des dynamiques de compostage déjà initiées depuis de nombreuses années sur le territoire

métropolitain, la collectivité a fait le choix de déployer une collecte séparée via des points de collecte en apport volontaire des bio déchets dont la densité sera adaptée à la typologie d'habitat (800 à 1000 points prévus à terme sur le Grand Nancy).

Les déchets concernés par cette collecte comprennent les restes de repas (os, viandes, poissons, sauces...), les épluchures, fruits ou légumes abîmés ou encore les denrées périmées non-emballées.

Une première expérimentation, réalisée entre janvier et juin 2024, a permis de retenir un nouvel équipement qui est depuis principalement installé dans les communes de la Métropole : le composteur grutabale. Ce dispositif permet de stocker de grands volumes de bio déchets tout en limitant les nuisances grâce à l'amorçage du processus de compostage, et donc d'optimiser les collectes. Il revêt également un caractère pédagogique, en impliquant la participation des usagers pour l'ajout de broyat, et social, via la participation de l'AEIM 54 à la gestion des sites.

En parallèle, une vingtaine d'abris-bacs ont été installés au début de l'été dans plusieurs quartiers de la ville de Nancy pour une seconde expérimentation. Cet équipement, plus compact que les composteurs grutables, est notamment déployé dans les secteurs les plus denses de la ville.

Nous comptons à la fin de l'année 2024, sur la Ville de Nancy, 38 composteurs grutables et 128 abri-bacs installés.



1.5 L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉSERVÉE

La Ville de Nancy, à travers son plan de sobriété, a déjà fortement fait évoluer ses pratiques afin de les rendre plus vertueuses en matière de respect de l'environnement et notamment de la ressource en eau.

Zéro phyto, limitation de la végétalisation hors sol, ... ont été mis en œuvre. 2024 a marqué une évolution supplémentaire en lien avec un projet du Budget participatif et la mise en place de cuves de récupération d'eau aux serres municipales.

C'est ainsi que 500 m³ d'eau potable seront « économisés » chaque année et permettront ainsi d'arroser, par exemple, le jardin éphémère, des potagers participatifs, ...



Des caves de récupérations d'eau ont été installées aux serres municipales



2

PRÉServation de la BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



Le Plan de Sobriété et Solidarité a été voté en conseil municipal le 26 septembre 2022. La Ville de Nancy a ainsi souhaité prendre des mesures d'accélération en matière de sobriété et de solidarité tout en assurant le maintien et la qualité de l'ensemble de son service public.

Les principaux axes du plan étaient :

- Sobriété énergétique avec l'objectif de baisser de 10 % les consommations de fluide de la Ville
 - Sobriété en terme d'éclairage public avec différents niveaux d'actions tels que l'extinction d'un quartier test, la sobriété d'éclairage des enseignes, ou encore le remplacement des sources lumineuses consommatrices par des LED
 - Sobriété en eau avec la réduction du nombre de jardinières et pots ainsi que l'augmentation de nos capacités de récupération
 - Sobriété dans nos évènements, en particulier lors des fêtes de Saint-Nicolas
 - Solidarité avec les publics fragiles avec les dispositifs d'accompagnement social spécifiques
- A fin 2024, il convient de réaliser un bilan des actions réalisées, en particulier sur le volet sobriété énergétique.

Rappel des mesures

Concernant le Chauffage, on peut citer d'une part la baisse moyenne des températures de consigne dans nos bâtiments, intégrée dès la mise en œuvre du plan dans notre contrat de gestion.

Pour mémoire, -1°C en moyenne avec le respect strict du 19°C dans les bureaux, 15°C dans les gymnases, et maintien d'une température de confort pour les publics fragiles tels que seniors et petite enfance.

D'autre part, un travail a été fait pour amplifier les «réduits» (période où le chauffage est réduit ou coupé), en optimisant les cycles de ménage lors des vacances scolaires et en sollicitant les occupants (MJC et associations) à la diffusion de leurs plannings d'occupation.

Le déploiement de la télégestion a aussi été amplifié.

Résultats obtenus

Le plan de sobriété et solidarité fixe l'objectif de réduire de 10% nos consommations de chauffage et d'électricité, par rapport à 2019.

→ Objectif -10 % sur les consommations de chauffage et d'électricité sur nos bâtiments (VS 2019)

• Pour le chauffage, les niveaux de consommation confirment une tendance à la baisse.

Résultats 2022-2023 : -24,7%

Résultats 2022-2024 : -29,4%

• Télégestion : 10 nouveaux sites raccordés, portant à 68 % du parc télégéré.

Électricité

En complémentarité avec les mesures de sensibilisation des usagers, des travaux de conversion LED ont été menés tels que : MJC Bazin, Hall de la médiathèque ou encore Gymnase Provençal.

Pour l'électricité, confirmation de la tendance à la baisse sur l'ensemble du parc :

Résultats 2022-2023 : -16,4%

Résultats 2022-2024 : -18,6%

2.2 ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

En 2024, la ville de Nancy a raccordé aux réseaux de chauffage urbain la future maison des Femmes, le restaurant inter-administratif et les archives municipales.

La ville de Nancy s'inscrit dans le vaste projet de développement des réseaux qui est l'interconnexion des réseaux entre eux.

Aujourd'hui, il y a six réseaux de chaleur sur la métropole du Grand Nancy

Le schéma directeur du service public de chauffage urbain du Grand Nancy, dont l'objectif était notamment d'identifier les potentiels de développement sur le territoire métropolitain et définir un nouveau plan d'actions programmées pour le service public de chauffage urbain de la Métropole, a été adopté en conseil métropolitain le 31 mars 2022.

Cette étude a mis en évidence la pertinence de réaliser une vaste interconnexion des réseaux de l'agglomération permettant notamment l'augmentation de la valorisation énergétique issue du traitement des déchets ménagers, la création de réseaux de chaleur sur des secteurs pertinents et une augmentation du nombre d'abonnés.

Ce projet s'inscrit dans un contexte énergétique porteur pour les réseaux de chaleur :

- Décarbonation de la chaleur
- Compétitivité des solutions proposées - Accès à un tarif préférentiel comparé à une solution gaz ou fioul
- Désensibilisation du prix de la chaleur par rapport aux énergies fossiles

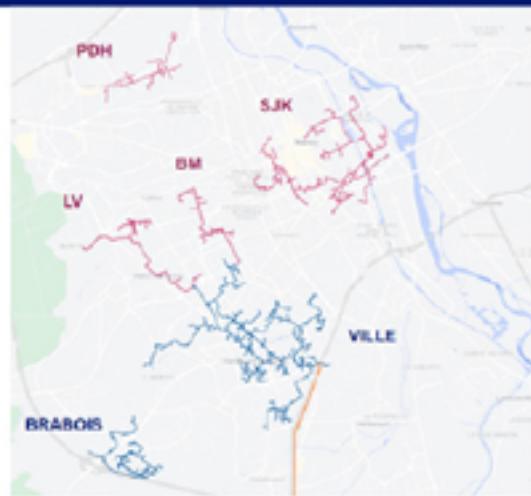
LES RÉSEAUX DE CHALEUR DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY



- 4 réseaux de chauffage urbain
- 169 GWh de chaleur livrée



- 2 réseaux de chauffage urbain
- 234 GWh de chaleur livrée



LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Réseaux S.E.E.V. existants

Réseaux Estia existants

Nouveaux Réseaux

- + 100 GWh EnR&R
- + 85 GWh de chaleur livrée
- + 13 760 t CO₂ évités par an
- + 6350 véhicules retirés de la circulation

métropole Grand Nancy

Estia

S.E.E.V.



Ces nouveaux tracés passent à proximité de 6 bâtiments de la ville de Nancy en échéance 2026 :

- Groupe scolaire Clémenceau
- Groupe scolaire Jean Jaurès
- Groupe scolaire Gebhart
- Groupe scolaire Montet
- Résidence autonomie Donop
- Maison des Jeunes et de la Culture Desforges

Dans le cadre général de l'entretien des bâtiments et de l'amélioration des équipements, la Ville de Nancy a engagé une réflexion technico-financière sur la performance énergétique

des établissements municipaux, visant également à développer les énergies renouvelables sur le territoire, en lien avec le Grand Nancy.

Une extension du réseau de chaleur est prévue en 2025 pour raccorder le bâtiment de la direction Ecologie et Nature rue des Tiercelins. Les études se poursuivent pour le raccordement de l'autre canal.

En projet, la future médiathèque du plateau de Haye.

Résultats 2024 : 3 nouveaux sites raccordés, 9 sites à l'étude ou en projet.



2.3 GARANTIR UN ENVIRONNEMENT SAIN AUX ENFANTS ET AUX AGENTS DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES DE LA VILLE

DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PETITE ENFANCE

En juin 2019, le Multi-accueil Jeanine Bodson a obtenu le label « écolo crèche ». Fort de cette expérience, la Ville de Nancy a souhaité élargir la réflexion sur l'ensemble de ses structures petite enfance avec notamment l'utilisation des produits de nettoyage éco-labellisés, l'installation de potagers, de compost, de récupérateur d'eau, le développement du nettoyage à la vapeur, renouvellement progressif des jeux/jouets ou encore utilisation de contenants alimentaires sans produit chimique.

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

En s'appuyant sur les diagnostics réalisés, un programme d'actions et de prévention sur la qualité de l'air est mis en œuvre, comprenant plusieurs dimensions :

- Utilisation de matériaux à faible teneur en Composés Organiques Volatiles (COV) et pose de revêtements de sol éco-labélisés au plan européen, achat de meubles de norme « classe E1 » (faible teneur en matériaux formaldéhyde). Un guide d'achat durable a ainsi été diffusé aux directions des crèches indiquant pour chaque type de matériel les normes environnementales à privilégier.
- Utilisation de la vapeur pour l'entretien (toutes les structures sont dotées de centrales de nettoyage à la vapeur).
- Renouvellement de la vaisselle en faveur d'un équipement en verre autant que possible,
- Mise à disposition de capteur de CO₂ pour inciter à une bonne aération des locaux (1 sonde mobile dans chaque structure).

- Etude réalisé sur l'impact de la qualité de l'air extérieur sur la qualité de l'air de trois structures de la Ville, dont une crèche dans le cadre du projet STAN'AIR.

Cette dernière étude a également été réalisée dans des écoles tests. En lien avec la parution du décret 2022-1689 modifiant le code de l'environnement, la Ville de Nancy a réalisé une évaluation de tous les moyens d'aération des établissements. Cette évaluation annuelle, va donner lieu à un autodiagnostic qui sera à renouveler tous les 4 ans, à des campagnes de mesures régulières et à un plan d'action pour chaque bâtiment.

Enfin, une campagne d'analyse de la qualité de l'air dans les écoles va débuter au mois de mars 2025, en lien avec l'Université de Lille. Une vingtaine d'agents techniques intervenant sur 4 groupes scolaires (Buthegnémont, Jean Jaurès, III Maisons et Didion) vont être dotés de capteurs pendant 2 jours qui permettront de mesurer leur exposition aux produits ménagers. L'étude se prolongera également pendant la semaine de grand ménage des vacances scolaires d'avril. Un membre de l'Université accompagnera le personnel dans la démarche en étant présente sur les sites.

2.4 LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES ÉCOLES

Chaque année, dans 4 écoles de la ville, la Métropole du Grand Nancy assure le suivi, l'analyse des pratiques des repas et formule des préconisations pour sensibiliser et diminuer le gaspillage alimentaire. Pour l'année 2023/2024, ce sont les écoles élémentaires Buthégnémont, Saint Georges, Marcel Leroy et Clémenceau qui ont travaillé avec ORGANEO sur cette problématique. ORGANEO est une société indépendante de conseil et d'ingénierie spécialisée dans les bio déchets. Elle accompagne les collectivités dans leurs projets de diagnostic et de réduction du gaspillage alimentaire.

Après avoir pesé les déchets sur une semaine et échangé avec les acteurs (élèves, animateurs, agents de restauration), ORGANEO délivre des préconisations adaptées à chaque école.

Il est également proposé des formations aux personnels d'animation, de service, responsables et chargés de projet sur l'ajustement des grammages, le rôle de l'équipe éducative et de restauration, la sensibilisation des enfants.

La moyenne du gaspillage alimentaire dans les écoles de Nancy est d'environ 100 g par élève et par jour, grammage identique à la moyenne nationale. ORGANEO vise une diminution de 30 %.

Dans le cadre de la sensibilisation, des pesées des déchets alimentaires sont également organisées chaque trimestre dans chaque école, plat par plat. Les résultats font l'objet d'un travail avec les enfants pendant la pause méridienne.



2.5 LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le marché « restauration collective » arrive à échéance le 31 août 2025 et son renouvellement est en cours. D'une durée de 4 ans, ce marché couvre les besoins des crèches, des écoles maternelles et élémentaires, des résidences autonomie, le portage à domicile et les restaurants municipaux.

Le cahier des clauses techniques de ce marché est exigeant : l'accent est mis sur l'utilisation de produits bruts, frais et respectant la saisonnalité, les produits locaux, biologiques et/ou labellisés : pain fabriqué artisanalement et localement, poissons issus de la pêche durable, fromage à appellations, etc.

Pour les deux premières années, un pourcentage de 30 % de Bio était exigé pour la restauration scolaire. Ce pourcentage est passé à 40% sur les 3èmes et 4èmes années, alors que la loi Egalim en exige 20 %. Là où cette même loi impose un menu végétarien hebdomadaire, la Ville de Nancy propose une alternative quotidienne.

De même, dans les crèches, il a été décidé de proposer aux enfants accueillis au sein des structures Petite Enfance des repas 100% bio et ou local. Le lait infantile proposé est également labellisé BIO.

Il est imposé au prestataire de restauration collective l'utilisation de barquettes en cellulose 100 % biodégradable. Les produits utilisés pour le nettoyage de la cuisine centrale et des offices sont éco-labellisés.

Depuis novembre 2024, la collecte des bio déchets est prise en charge par la Métropole du Grand Nancy. Si le tri des déchets alimentaires était déjà d'actualité sur la cuisine centrale depuis 2023, il a été mis en place sur chaque restaurant satellite de la Ville. Cela a nécessité la mise en place de bacs adaptés, l'achat de sacs biodégradables et la formation des personnels de cantine.

Le square Jeannette Valence



2.6 DES PARCS PLUS NOMBREUX ET PLUS ACCESSIBLES

2024 a été l'occasion de travailler sur l'accessibilité des parcs publics notamment au niveau des horaires d'ouverture.

L'ouverture de la pépinière jusque minuit, du 15 juillet au 31 août a ainsi été testée et n'a pas engendré une augmentation des incivilités. En dehors de quelques groupes de jeunes qui consommaient de l'alcool, aucune agression n'a été signalée et aucune dégradation n'a été constatée. Le bilan de cette expérimentation est donc globalement positif.

552 409 personnes ont fréquenté la pépinière entre le 15 juillet et le 31 août 2024. Sur des horaires lissés, ce sont en moyenne 10 000 personnes par jour qui se sont rendu au parc, avec des pics de fréquentation qui oscillent entre 13 000 et 17 000 visiteurs.

Cette fréquentation est très variable selon les horaires de la journée. Sur l'ensemble de la période (48 jours), la tranche horaire la plus fréquentée est celle comprise entre 15h et 19h, avec une pointe de fréquentation pour la tranche 16h-17h.

5% des visiteurs ont fréquenté le parc de la pépinière, sur l'ensemble de la période, entre 22h et minuit, soit 27 000 personnes. Ce qui représente, sur ce créneau horaire, une moyenne de 562 personnes par jour.

Les horaires d'autres parcs ont également évolué pour une amplitude d'ouverture plus importante et une lisibilité plus forte vis-à-vis du public.

Cette ouverture plus importante des espaces de nature au public se traduit également par un nombre de sites accessibles aux usagers en augmentation.

En effet, après un travail en lien avec le Conseil Départemental sur l'ouverture du parc François Mitterrand (1 ha) jouxtant le Centre des Mémoires, 2024 fut l'occasion d'inaugurer (le 7 juin) et d'ouvrir au public le square Jeannette Valence (rue Gabriel Mouilleron). Ce square de 850 m² est, à présent, ouvert toute l'année au public.

Des cours d'école ont également été ouvertes, durant l'été, afin que les habitants puissent disposer d'espaces de nature de proximité pendant la période la plus chaude de l'année.



CHARTE DES ANIMAUX EN VILLE

Les phases de concertation ayant été initiées en 2021, la rédaction de Charte des animaux en ville s'est poursuivie en 2022 et elle a été votée lors du Conseil municipal du 5 décembre 2022. Les actions se mettent en place progressivement.

ATLAS MÉTROPOLITAINE DE LA BIODIVERSITÉ

Le Direction Ecologie et Nature a participé activement au travail engagé par la Métropole du Grand Nancy visant à rédiger un atlas métropolitain de la biodiversité (participation à plusieurs sessions d'inventaires...).

Un plan d'actions a été présenté le 9 décembre 2024. La stratégie municipale pourra s'articuler autour de ce document de référence.

INVENTAIRES, ÉTUDES ET ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Des inventaires de biodiversité ont été menés au sein du Jardin du Palais du Gouvernement, de la future Maison des Femmes, de l'île Vilgrain, du parc de Gentilly... Une base de données informatisée se structure en interne.

En février 2024, la pose d'un nichoir à Faucon pèlerin, espèce protégée, a été réalisée sur l'Eglise Saint-Pierre en lien avec des experts locaux. Cette action fut couronnée de succès puisque 3 jeunes faucons y sont nés et ont pu être bagués.

LES ALYTES DU PARC SAINTE-MARIE

Dans le cadre des mesures compensatoires liées au chantier de Grand Nancy Thermal, une mare de substitution pour les Alytes accoucheurs a été mise en place au sein du Parc Sainte-Marie en novembre 2021. En 2024, les suivis scientifiques se sont poursuivis et des études ont été menées afin de prendre en compte les espèces protégées du parc dans le cadre de futurs aménagements du site.

NOS RUCHES EN VILLE

Les actions initiées en 2011 autour de l'apiculture urbaine se sont poursuivies en 2024 avec notamment le travail d'une alternante qui a permis de décliner les conclusions du programme de recherche Grand Nancy Terre de pollinisateurs auprès des gestionnaires.

Un travail particulier a été mené en lien avec le GDSA54 afin de mettre en place un réseau de référents concernant le frelon à pattes jaunes. A Nancy, l'année 2024 a été marquée par une forte recrudescence de la présence de nids de frelon invasif.

Le dispositif TopBzzz, visant à encourager les gestionnaires à intégrer plus de plantes à intérêt mellifères au sein des massifs fleuris à sensibiliser le public a été renouvelé en 2024 (mis en place depuis 2018).

En septembre 2024, de riches échanges autour de la thématique ont pu se dérouler à l'occasion de la visite de la délégation de Vinnytsia, la ville ukrainienne avec laquelle Nancy est jumelée depuis décembre 2023.

INITIATION DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ AU PORT DE PLAISANCE

Des outils de découverte de la biodiversité du Port ont été mis à disposition des agents en charge de l'animation du port de plaisance afin de mieux faire connaître l'environnement aux touristes fréquentant le port.

L'ESPACE ANIMALIER EN RESTRUCTURATION

L'Espace animalier poursuit sa restructuration en direction des orientations fixées : promotion du bien-être animal, sensibilisation du public au rapport humain/animal et à la biodiversité, conservation d'espèces domestiques menacées. Afin de diversifier le plan de collection, des réaménagements d'enclos sont nécessaires au sein de l'espace animalier.

Un travail sur la mise en place d'une volière en lieu et place de l'ancienne fosse à ours est en cours dans le cadre d'un projet retenu lors du Budget participatif.

La destruction et le réaménagement de l'ancien rocher aux macaques est également programmé pour 2025 dans le cadre du plan de gestion du parc de la Pépinière.

FORMATION DES AGENTS

Le 11 juillet 2024, des agents de la Direction Ecologie et Nature ont notamment suivi une formation sur la recherche de moustiques tigres, espèce à fort impact sanitaire découverte à Nancy en août 2020.

ZOOM SUR L'ÉCO-PÂTURAGE ET LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES À FAIBLE EFFECTIF

La Ville de Nancy participe activement à la sauvegarde de la Chèvre de lorraine, race locale menacée.

L'enjeu est important : préserver la biodiversité de notre patrimoine rural, tout en maintenant un mode d'élevage respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

L'éco-pâturage est aussi utilisé dans la lutte contre les plantes invasives. La parcelle 33 du cimetière du Sud (1 hectare) est fortement colonisée par la Renouée du Japon sur environ d'un hectare. La gestion de cette plante invasive nécessiterait un entretien mécanisé assez lourd. C'est là que les chèvres de Lorraine de l'Espace animalier du Parc de la Pépinière entrent en jeu. La Direction Ecologie et Nature met en place à titre expérimental un écopâturage caprin. Pour cela, elle travaille avec deux associations locales (SPIGest Invasives) et l'Association des Amis de la Chèvre de Lorraine et le soutien de l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA). Initiée fin 2021, cette action s'est poursuivie avec succès en cette année 2024. L'Eco-pâturage s'est également poursuivi au parc de la Cure d'Air

Cette année 4 oies d'Alsace ont notamment intégré la collection animale ainsi que 3 moutons Thônes-et-Marthod. Des plans de reproduction seront mis en place.



2.8 DES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES PORTEURS D'INNOVATIONS



Le port Sainte-Catherine

Il y a quatorze ans, le Laboratoire à Ciel Ouvert (LCO) est initié par la Ville de Nancy. Il propose aux chercheurs de disposer d'espaces publics nancéiens pour y travailler. Les scientifiques sont ainsi invités à développer, dans des parcs et jardins, une recherche appliquée.

POURSUITE DU PROGRAMME EUROPÉEN PROJET DESSERT

L'objectif du projet DESSERT, porté par Christophe SCHWARTZ, Professeur des Universités, Directeur du Laboratoire Sols et Environnement de l'Université de Lorraine, est d'éclairer, par une approche transdisciplinaire, la connaissance sur les sols urbains dessellés pour le développement durable des villes. Il vise à proposer des solutions pour désimperméabiliser les sols, favoriser leur multifonctionnalité et ainsi renaturer la ville avec des solutions basées sur la nature (choix, maillage, trame) qui pourront se traduire en services écosystémiques rendus.

De plus, les données obtenues permettront d'alimenter le projet d'observation Réseau de Mesure de la Qualité des Sols Urbains (RMQSU), dont l'objectif scientifique principal est d'éclairer par la mise en œuvre et l'extension d'un réseau de mesures de la

qualité des sols urbains, la connaissance sur les sols urbains pour le développement durable des villes.

En février 2022, ce partenariat se concrétise lors d'un chantier de désimperméabilisation d'une allée de soixante mètres du parc nancéien. Quatre zones de tests ont été définies ainsi qu'une parcelle témoin. Pendant trois ans et possiblement plus, l'évolution de la perméabilité et l'adaptation du végétal seront finement analysées

En novembre 2022, deux dispositifs de mesure, des lysimètres, ont été installés au sein des Parc de la Pépinière et du Parc Sainte-Marie afin de compléter le réseau en cours de mise en place sur l'agglomération.

Les conclusions de ce projet ont été présentées lors d'un webinaire le 31 janvier 2025 et feront l'objet d'un guide technique d'aide à la conception édité par Plante & Cité.

LE PROJET BISES (BIODIVERSITÉ DES SOLS URBAINS ET VILLES DURABLES)

Afin de mieux connaître la biodiversité des sols urbains, une équipe de scientifiques provenant de plus de 10 laboratoires français, financés par l'ANR et pilotés par l'Université Paul-Valéry de Montpellier, a lancé en 2020, le programme BISES.

L'objectif du projet BISES, porté localement par Apolline AUCLERC, Maître de Conférences, Laboratoire Sols et Environnement de l'Université de Lorraine, est de développer la connaissance autour de la biodiversité des sols urbains et évaluer les fonctions et services écosystémiques associés.

Ce projet participe à la compréhension des dynamiques d'évolution des organismes vivants du sol (faune, micro-organismes) en fonction des conditions pédologiques et environnementales des sols (discontinuités de la trame verte et brune, conditions climatiques, usages des sols etc) dans 4 territoires urbanisés avec des climats contrastés et répartis en France métropolitaine : les villes de Montpellier, Nancy, Nantes et Paris.

Ainsi, les actions initiées dès 2021, se sont poursuivies en 2024 : diagnostics des caractéristiques des sols urbains (mesures de propriétés physico-chimiques et biologiques) au sein de 4 métropoles françaises dont la Métropole du Grand Nancy, (dont une vingtaine de sites au sein du territoire nancéien).

Parallèlement, a été initié la mise en place d'un programme de sciences participatives orientés vers la biodiversité du sol en participant à des colloques et formations. 3 ateliers participatifs à destination du grand public ont été proposés en mai et juin 2023 ainsi qu'en mai 2024 dans le cadre des Mercredis de la Pep'.

PROGRAMME « SENS DESSUS DESSOUS » UN DESIGN POUR LA FAUNE DU SOL

Une expérimentation scientifique et technique a été menée en 2024 dans le jardin Dominique-Alexandre Godron. Initiée par Helena Baesi, étudiante en master 2 design à l'Ecole nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD), elle porte sur l'accueil et les déplacements des petits organismes qui vivent dans le sol ou à sa surface et qui rencontrent des obstacles physiques. Trois objets - niche à coupole, lombriduc et lombridge - ont été installés dans le jardin avec la collaboration étroite de notre direction Ecologie et nature. Un suivi scientifique sera assuré par le laboratoire Sols et Environnement (LSE, Inrae Université de Lorraine) et l'entreprise Sol&co.

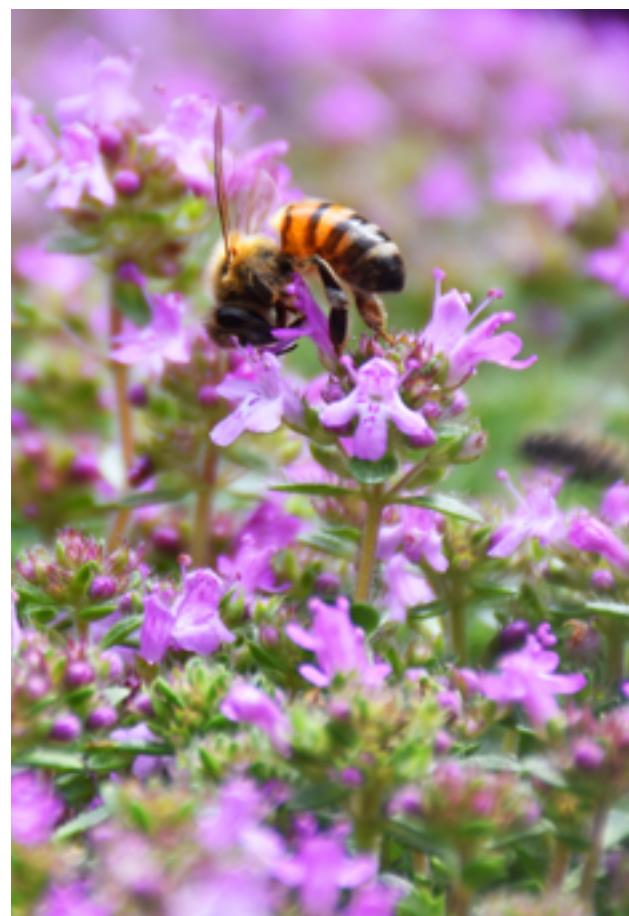
PROGRAMME « GRAND NANCY, TERRE DE POLLINISATEURS »

En 2020, un consortium coordonné par Alice Michelot-Antalik, Maître de conférences, du Laboratoire Agronomie et Environnement (Université de Lorraine-INRAE) a obtenu un financement de 120 000 euros suite à l'appel à projet Trame verte et bleue sur la biodiversité, initié par la Région Grand Est, les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie et la DREAL Grand Est. Ce projet s'intéresse à l'aménagement floral des parcs et jardins urbains favorisant la vie et la survie des insectes pollinisateurs, indispensables à notre écosystème.

S'inscrivant dans la volonté d'aménager les villes pour garantir la survie des pollinisateurs, la Ville de Nancy (Direction Écologie et nature) et la Métropole du Grand Nancy se sont impliquées dans ce projet en mettant à la disposition des chercheurs, une douzaine de sites urbains (parcs, pelouses, jardins).

L'analyse des résultats et la transposition vers des pratiques durables se sont poursuivis en 2024 notamment grâce à l'accueil d'une alternante au sein de la Direction Ecologie et Nature et ses conclusions ont notamment été valorisées par la conception et la présentation d'une exposition grand public qui s'est tenue du 25 mai 2024 au 3 novembre 2024 au sein de l'Espace animalier de la Pépinière, par la restitution des résultats et des préconisations aux gestionnaires et par la parution d'articles scientifiques.

Ce travail sera poursuivi en lien avec le LEA notamment dans le cadre d'une thèse abordant les thématiques des ressources alimentaires du patrimoine arboré et des connexions entre zones rurales et zones urbaines.





Le projet Sens dessus dessous



La table d'orientation installée au parc de la Cure d'air

3

SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE



3.1 DISPOSITIF REPAS DU SOIR / COP1 SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES / FÊTE DES JARDINS / MOIS DE L'IAE

LE DISPOSITIF DES REPAS DU SOIR

Le dispositif des Repas du Soir (RDS), initié par le CCAS de Nancy, s'inscrit pleinement dans une démarche de cohésion sociale en répondant aux besoins fondamentaux des personnes en situation de précarité tout en favorisant le lien social.

Fonctionnant du 2 novembre 2023 au 31 mars 2024, il propose un lieu d'accueil et des repas chauds du lundi au vendredi, de 18h30 à 20h30, au restaurant municipal. Ce projet repose sur une dynamique partenariale entre associations (Secours Catholique, Banque Alimentaire, Restaurants du Cœur), professionnels (travailleuse sociale de l'AARS). Il valorise également l'engagement citoyen à travers la mobilisation de bénévoles et la sensibilisation du public.

Le dispositif a distribué 6 023 repas, dont 3 895 sur place et 1 832 à emporter, et accueilli 981 personnes. Il ne se limite pas à une réponse matérielle, mais contribue aussi à recréer du lien social entre des publics marginalisés et la société. Les moments festifs, comme Noël, le Nouvel An et la Chandeleur, ont permis de renforcer ce lien grâce à des activités partagées impliquant bénéficiaires, bénévoles et professionnels. L'ouverture exceptionnelle les week-ends en janvier 2024 dans le cadre du Plan Grand Froid a illustré l'adaptabilité du dispositif pour répondre à des besoins accrus, témoignant d'un engagement envers les principes de solidarité et de justice sociale.

La mobilisation de quinze nouveaux bénévoles grâce à des actions de sensibilisation témoigne d'une dynamique participative qui associe les citoyens à la lutte contre l'exclusion sociale. Le dispositif s'affirme ainsi comme un levier d'inclusion, en offrant un espace sécurisé et convivial pour des publics souvent marginalisés.

Le dispositif des Repas du Soir incarne une action clé de la cohésion sociale, en répondant aux besoins essentiels des plus vulnérables tout en recréant du lien social. Ce dispositif constitue un modèle à renforcer et à pérenniser dans la lutte contre l'exclusion.

COP1 SOLIDARITÉS ÉTUDIANTES : UNE DISTRIBUTION DE PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

L'association Cop1 a inauguré sa permanence en novembre dernier à l'Atelier des Solidarités. Elle s'engage à fournir des produits frais et de qualité lors de ses distributions à des étudiants en situation de précarité. Pour cela, elle a choisi de mener un partenariat avec l'association Emplettes et Cagettes, qui promeut une agriculture responsable et soutient les producteurs locaux

Lors des distributions organisées par Cop1, les étudiants peuvent garnir leurs paniers de fruits et légumes frais et de saison. Cette collaboration répond à un double objectif : permettre à des étudiants en situation précaire de s'alimenter sainement tout en favorisant une consommation éco-responsable. En choisissant d'inclure des produits locaux et saisonniers, le public étudiant est également sensibilisé par les bénéficiaires à l'importance de choix alimentaires durables.

Ce partenariat entre Cop1 et Emplettes et Cagettes incarne pleinement les valeurs de solidarité et de respect de l'environnement. Il illustre comment des initiatives locales peuvent s'inscrire dans une démarche de développement durable, en réconciliant urgence sociale et enjeux écologiques.

FÊTE DES JARDINS

La fête des jardins est un évènement participatif sous forme d'ateliers portés par les habitants et les structures du quartier ou par des intervenants extérieurs.

Il invite les publics à imaginer, expérimenter, construire par eux-mêmes

Il permet aussi de valoriser les compétences de chacun et d'échanger des savoir-faire dans une ambiance créative et festive

Ce projet a pour but de valoriser toutes les initiatives autour de la thématique des jardins en variant les modes d'approches : jardin conté (avec l'ouverture des lopins autour de la Tour des énergies), pratiques de jardinage au naturel (ateliers scientifiques), du jardin à la planète (compostage et tri des déchets), arts et jardin (représentations et histoires de jardins) ...

Comme chaque année, le CCAS a participé à cette manifestation :

- En ouvrant le jardin'Haye : notre bénévole Mouss a accueilli le public pour la découverte du jardin, des différentes plantations et fleurs.
- En proposant un parcours pieds nus nature en collaboration avec le Programme de Réussite Educative
- En proposant un atelier semence de raids et fleurs avec l'épicerie du Plat'Haut et ses salariés en chantier d'insertion.

Plus de 400 personnes ont pu participer à une trentaine d'ateliers artistiques ou scientifiques sur les thèmes de l'écologie, la nature et l'environnement.

La mise en place de ces ateliers a pu se faire avec l'aide des agents du Service logistique du CCAS.



MOIS DE L'IAE

Dans le cadre de la manifestation Le mois de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), le Service Territorial Insertion du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle a organisé un concours artistique.

L'objectif était d'utiliser un média artistique comme vecteur de connaissance des Structures de l'IAE et ainsi promouvoir la richesse des valeurs et des engagements du secteur de l'IAE, mais également de sensibiliser le grand public sur les compétences professionnelles des salariés en insertion. La possibilité de mutualiser les talents entre plusieurs SIAE était encouragée.

Les créations ont été exposées dans le hall du Conseil Départemental, et ont fait l'objet d'une récompense.

Ce concours est ouvert à toutes les Structures d'Insertion par l'Activité Economique participantes au Mois de l'IAE résidant sur le territoire du Grand Nancy.

La participation est libre et gratuite. Les matériaux sont fournis par les structures.

Chaque SIAE ne peut présenter qu'une œuvre artistique originale représentant une ou des valeurs portées par la structure ou les structures associées.

En 2024, le Service Territorial Insertion du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle souhaite que les structures de l'IAE puissent bénéficier des compétences techniques et pédagogiques d'un artiste connu et dont les œuvres ont déjà été mises en valeur à l'Hôtel du Département dans le cadre des expositions « Tout est là, enfin presque... ».

Sa mission principale est d'apporter aux structures qui le souhaitent un regard d'expert, faciliter l'émergence d'une idée et soutenir la conception de l'œuvre imaginée par les salariés. Il est attendu de l'artiste qu'il informe régulièrement le Service Territorial Insertion du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle des éventuelles difficultés ou besoins des SIAE dans l'avancée de leurs réalisations.

La structure élabore une création en rapport avec la thématique choisie « Déclinaison en vert : l'insertion s'engage ».

De mars à juillet, sur 6 séances dans les locaux de LORTIE avec les deux équipes de salariés en insertion de LORTIE et de l'Epicerie sociale du Plat 'Haut du CCAS de Nancy et avec les conseils d'un artiste : réflexion autour du thème et choix du style de l'œuvre : création d'un totem en réutilisant du matériel qu'on utilise tous les jours dans les structures : faire un étage avec trois cagettes qui représentent les missions des salariés en insertion à l'épicerie (missions en caisse, entretien des locaux et distribution), termes qui décrivent l'insertion, véhicules en boîtes d'œufs, caisse du magasin. Ainsi que les différents services de LORTIE : maraîchage, logistique, espaces verts et atelier cuisine.

3.2 LA PARTICIPATION CITOYENNE, UN ENJEU ESSENTIEL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Inauguration de la mise en accès en accessibilité du miroir d'eau aux personnes en situation de handicap

La Ville de Nancy, par le développement des instances et démarches participatives engagées en 2020, entend renforcer et développer la participation citoyenne afin de rapprocher les élus et les habitants dans la conception, la décision et la mise en œuvre des politiques municipales, au moyen d'une démarche qui place les citoyens au cœur du processus délibératif.

Parmi les démarches participatives impulsées par l'Assemblée Citoyenne Nancéienne (A.C.N.) en 2020, le Budget Participatif de la Ville de Nancy représente un dispositif structurant qui engage depuis 4 années près de quatre millions d'euros d'investissement décidés par les habitants.

Les investissements réalisés en matière de transition écologique représentent ainsi plus d'1,6 M€ priorisés par les citoyens, en soutenant notamment les projets de végétalisation et d'aménagement de la ville.

Dès 2021, des dispositifs de collecte différenciée de déchets (mobilier urbain), ou des solutions de stationnement pour mobilités douces, proposés par les habitants et mis en œuvre par la Ville et la Métropole, ont été suivis depuis de création de mini-forêts urbaines, de projets de végétalisation participative (rues, parcs), de plantation d'arbres dont des fruitiers en accès libre, ou encore d'aménagement de squares végétalisés.

L'édition 2024 du Budget Participatif de la Ville de Nancy confirme l'intérêt des habitants pour une approche durable des espaces publics et de ses usages, en soutenant prioritairement les projets de plantation d'arbres et de fruitiers dans la ville (0,15 M€), en portant également un projet structurant d'animation et de végétalisation de la Place Charles III (0,15 M€) dont des développements nouveaux sont attendus en

2025 par de nouvelles initiatives d'habitants (étude en cours), en accompagnant enfin la création d'un marché local (circuits courts) à l'entrée Boffrand du parc Sainte Marie, parc dont les citoyens ont souhaité et soutenu une action de protection de la biodiversité (0,10 M€).

Ces projets spécifiques du Budget Participatif (B.P.) qui accompagnent la transition écologique de la commune, ont été engagés au second semestre 2024 et seront progressivement livrés à compter du printemps prochain.

La conduite de ces opérations s'organise dans le cadre d'une gouvernance qui implique les habitants, membre des instances participatives de la commune ou porteur de projet du B.P., aux côtés des élus et des techniciens municipaux, réunis dès lors en Commission Mixte d'Instruction 4 fois par an minimum. En étroite articulation avec les 11 Ateliers de Vie de Quartier de Nancy, la Commission suit et valide la programmation du B.P.

Dans le même temps, les Ateliers de Vie portent ou accompagnent les démarches citoyennes écologiques, en assurant particulièrement la gestion du poulailler et des jardins partagés du parc de la Pépinière, en soutenant la gestion coopérative d'un verger sur l'emprise ARTEM, ou encore, en contribuant directement à la gestion de la renouée du Japon rue de Solignac.

Autant d'initiatives, de projets citoyens, qui rendent les habitants du territoire acteurs des politiques publiques de transition écologique de la Ville de Nancy.

La journée des aidants



3.3 AUTRES ACTIONS DANS LE CHAMP DES SOLIDARITÉS

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les cinq résidences autonomie ont bénéficié de la mise en place d'une télégestion : le prestataire-chauffagiste peut désormais piloter à distance les équipements de chauffage. Cette évolution vise une optimisation des performances énergétiques tout en garantissant le confort des habitants.

Une campagne de remplacement des robinets thermostatiques dans les établissements a démarré en 2024. Elle a concerné l'ensemble des radiateurs de la résidence Boudonville : locaux communs et les 65 appartements, et permettra une meilleure régulation du chauffage.

OPÉRATION COLIS DES SENIORS 2024

L'opération colis des seniors s'inscrit dans une volonté ferme de développement durable. En 2024, pour éviter un suremballage des 7 800 colis, le nouveau format de contenant a permis de ne plus recourir à des enveloppes renforcées. Les Nancéiens de 72 ans et plus ont ainsi reçu des mains de leur facteur une boîte cartonnée à l'effigie de St Nicolas. En terme de contenu, le choix de recourir au commerce de proximité a été maintenu : cinq chocolatiers nancéiens ont été mobilisés pour offrir des tablettes de chocolat aux seniors.

JOURNÉE DES AIDANTS

Initiée en 2022, l'intention de Nancy et de ses partenaires associés est de proposer des actions visant à favoriser la santé mentale des aidants, à leur permettre de reconnaître l'impact du rôle qu'ils tiennent sur leur santé et d'identifier des ressources à mobiliser pour pouvoir continuer à aider tout en conservant leur santé.

- Près de deux cents visiteurs ont participé à la journée dédiée proposée à l'Hôtel de Ville. Deux univers dédiés aux aidants étaient proposés :
 - Un village des professionnels pour : disposer d'informations complètes, activer des financements, bénéficier de conseils pour améliorer et faciliter l'aide, recueillir des idées concrètes pour adapter le logement, identifier des espaces d'accueil et de conseils, s'inscrire à des groupes de parole, bénéficier d'un soutien psychologique, disposer d'informations sur l'activité physique adaptée.
 - Un espace bien-être dédié à un temps pour soi pour : connaître les bienfaits de la sophrologie, trouver de nouvelles recettes gourmandes, se « faire tirer le portrait », recevoir un kit de construction de son bullet journal et participer à un atelier dédié, s'inscrire et recevoir des informations complètes sur l'actualité des aidants à Nancy, trouver des idées de balades thématiques.
- Trois séances ciné-débat ont également été proposées pour sensibiliser le public à la question des aidants : les films « Une vie démente » et « Petite Sœur » ont reçu un excellent accueil des participants.



3.4 REPRISE DES ÉLÉMENTS SUR LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Le conseil municipal de Nancy a discuté et approuvé la proposition relative au bilan de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et à la demande de prorogation de délais.

Cette décision vise à assurer la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) conformément à la loi du 11 février 2005 pour les droits et l'égalité des chances des personnes handicapées.

Sa mise en œuvre débutera par la priorisation de 49 établissements à traiter entre 2025 et 2027, avec un coût estimé à 1 500 000 € pour cette période.

Le bilan actuel montre que 11 sites ont été traités dans les délais et 139 réalisations sont toujours en cours. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2033 avec un coût total des travaux estimé à 22,3 millions d'euros.

L'entretien de la voirie



3.5 CHANTIERS D'INSERTION ET SPASER

CHANTIERS D'INSERTION, ACTEURS DE LA TRANSITION

La Ville de Nancy à travers sa mission Action pour l'Emploi propose et développe des chantiers d'insertion autour de 4 supports d'activité, le bâtiment, les espaces verts, l'entretien des locaux et de la voirie avec Nancy Ville Propre. Permettant ainsi à près de 100 personnes éloignées de l'emploi de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Sur l'ensemble de ses actions la mission Action pour l'Emploi veille à limiter son impact environnemental notamment par l'utilisation de produits écoresponsables, le remplacement progressif de la flotte de véhicules et matériels thermiques par du matériel électrique, l'objectif zéro-phyto en matière d'entretien des espaces verts, la collecte et le recyclage des sapins de Noël. Notons qu'avec Nancy Ville Propre ce sont environ 20 m³ d'objets hétérogènes retirés du domaine public au quotidien et triés.

SPASER

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER), obligation légale pour les acheteurs tels que la Métropole et la Ville de Nancy, est un document de planification stratégique qui définit les objectifs, les actions et les moyens de mise en œuvre d'une politique d'achats responsables pour la Métropole, en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

Ce schéma est actuellement en train d'être mis en place pour la Métropole et la Ville de Nancy, selon un mode projet associant élus et services opérationnels des deux collectivités. Des comités techniques et des ateliers ont ainsi été organisés entre juillet et décembre 2024. Un premier Comité de pilotage avec les élus aura lieu au premier trimestre 2025.

5 axes ont d'ores et déjà été identifiés pour ce schéma et vont se décomposer chacun en plusieurs actions :

- Pilotage achat
- Social
- Transition écologique
- Sobriété
- Développement du territoire et mobilisation des acteurs locaux

La mise en place du SPASER est prévue en 2025, après une validation lors des Conseils de la Ville de Nancy et de la Métropole.





4

**POUR UN DÉVELOPPEMENT
RESPONSABLE ET CITOYEN**

4.1 DES ESPACES PUBLICS RÉNOVÉS QUI PRENNENT EN COMPTE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La plage des 2 rives

En plus des espaces piétonnisés ou en cours de piétonisation, de nouveaux espaces ont vocation à être désimperméabilisés comme la placette Saint Sébastien ou végétalisés dans le cadre d'aménagements de voirie comme la rue de Verdun.

Un expérimentation d'urbanisme transitoire va se développer sur la place Carnot ainsi que sur le pont des fusillés et près d'Alstom afin de tester des nouveaux usages de la ville.

Il en va de même avec la poursuite du projet d'aménagement des Rives de Meurthe avec notamment la présence des animations estivales rafraîchissantes sur la plaine de la Méchelle.



Réunion publique concernant la rue de Verdun



DES SENSIBILISATIONS TOUJOURS PLUS NOMBREUSES POUR UN PUBLIC NOMBREUX

La Ville de Nancy organise annuellement 3 grands « Rendez-vous nature » : Nature en fête au parc Sainte-Marie (4 et 5 mai 2024), Pépinière en vert au parc de la Pépinière (7 et 8 septembre 2024) et le Jardin Ephémère de la Place Stanislas (« L'Atelier du sensible » du 4 octobre au 3 novembre 2024). Ce dernier a été fréquenté par près de 500 000 visiteurs cette année.

« L'atelier du sensible », le jardin de cette année, a constitué un lieu de travail, de création et de pédagogie. L'atelier a évoqué l'homme à l'œuvre, l'industrie, thématique de ce XXIe jardin éphémère. Les seize scènes se sont articulées pour raconter

l'histoire intime, parfois conflictuelle mais aussi coopérative entre l'inventivité sans fin de l'homme et l'élément naturel qui l'entoure ou plutôt dont il fait partie. Il a été question d'industries anciennes et prestigieuses, d'énergie mais aussi de nouvelles technologies et même de cartographie. Des coopérations inédites avec l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ou la cristallerie Daum ont connu un grand succès.

À cette occasion le partenariat avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) est monté en puissance en 2024 avec des interventions de scientifiques in situ lors de conférences liées au thème du jardin et qui ont réuni un public familial, ce qui est à souligner fortement en matière de médiation scientifique.

• Les animations en chiffres

Les animations pédagogiques pour les écoles de Nancy, coordination et prise en charge des transports assurée par la Direction des politiques éducatives (57 animations - 1253 élèves impactés) :

Depuis plusieurs années la Direction des politiques éducatives propose à l'ensemble des écoles de la Ville un programme d'activités sur temps scolaire autour de la transition écologique, visant des thèmes variés et adaptés à l'âge des enfants : la nature dans la ville, pleine nature, le monde animal, autour des repas, tri et valorisation des déchets, eau -air-énergie, sciences.

Les actions se déroulent en classe mais également dans la cour de l'école, dans les serres municipales, au jardin botanique, au CPIE (Champenoux), dans les parcs de la Ville, au port ou encore au Museum Aquarium.

- Découverte de l'abeille et de l'apiculture (en classe) : 2 interventions, 48 enfants / 2 adultes
- Découverte de l'abeille et de l'apiculture (au rucher) : 17 interventions, 359 enfants / 34 adultes
- De la graine à l'assiette : 5 interventions, 117 enfants / 20 adultes
- Eveil des sens : 9 interventions, 185 enfants / 21 adultes
- Découverte des insectes pollinisateurs : 4 interventions, 99 enfants / 8 adultes
- Reconnaissance des arbres dans les parcs : 2 interventions, 50 enfants / 4 adultes
- Visites de serres municipales : 6 interventions, 135 enfants / 12 adultes
- Collection d'automne : 7 interventions, 163 enfants / 35 adultes
- Ça glousse : 5 interventions, 97 enfants / 10 adultes

Les animations scolaires hors programme de la Direction des politiques éducatives (14 animations - 245 élèves impactés) :

- A la découverte des alytes accoucheurs : 4 animations, 100 enfants / 4 adultes
- Atelier rucher (lycée Prouvé) : 5 interventions, 25 enfants / 10 adultes
- Visite de la végétalisation dans Nancy : 1 intervention, 20 étudiants, 3 adultes
- Jardin d'école plantation dans le potager : 3 intervention, 75 enfants, 3 adultes
- Médiation animale : 1 intervention, 25 enfants, 2 adultes

Les ateliers, visites, formations...diverses hors scolaires :

- Atelier tonte moutons : 1 intervention, 15 enfants, 3 adultes
- Atelier Découverte Plantation massif : 1 intervention, 11 agents
- Visite des serres municipales : 2 interventions, 6 enfants, 23 adultes
- Atelier Plantation de fruitier : 1 intervention, 4 enfants, 6 adultes
- Atelier Maraîchage : 1 intervention, 10 adultes



En outre des cycles d'ateliers participatifs sont proposés au grand public :

- Les Mardis aux serres (lancés en 2015) : 7 ateliers, 116 participants (repiquage, bouturage, rempotage, apiculture, division, plantation de jardinières, plantation de massifs)
- Les Mercredis de la Pep' (lancés en 2019) : 5 ateliers, 81 participants (Faune du sol, observation des oiseaux, plantes sauvages des rues, phénologie)
- Les Jeudis à Godron (lancés en 2022) : 6 ateliers, 40 participants (thématique du maraîchage)

• Des Expositions pédagogiques et participation à des évènements de valorisation des actions

Ainsi, 3 expositions gratuites ont pu être proposées aux visiteurs de l'Espace animalier :

- Ça glousse : du 11 novembre 2023 jusqu'au 12 mai 2024. Exposition ludique autour des poules.
- Nancy, Terre de polliniseurs : du 18 mai 2024 au 3 novembre 2024. Exposition ludique de présentation du programme de recherche scientifique mené entre 2021 et 2023.
- Murmures urbains : depuis le 16 novembre 2024. Fresque Street-Art de l'artiste Saké abordant la thématique des animaux liminaires.

Afin de sensibiliser à la conservation d'une race domestique locale, l'Espace animalier a pu présenter des chèvres de Lorraine au sein de 2 manifestations extérieures : Concours régional de la race -Comice agricole de Rambervillers (1er septembre 2024) et Jardins de ville, Jardins de Vie à Jarville-Laneuveville (21 et 22 septembre 2024).

Un stand sur la thématique de la pollinisation a été tenu lors de l'évènement Pause famille au sein du Musée des Beaux-Arts de Nancy (1^{er} juin 2024)



• Exposition : Les acteurs de la Propreté Urbaine

Les métiers de la propreté sont de ceux qui sont invisibilisés. Vivre dans un quartier propre va souvent de soi, on ne pense pas forcément au travail que cela a nécessité, et souvent on ne remarque que les dysfonctionnements lorsqu'il y en a.

Mais derrière la propreté urbaine, il y a des métiers, des compétences, des machines, des hommes et femmes à qui on ne donne pas souvent l'opportunité de raconter leur vie professionnelle.

Cette exposition donne la parole aux agents et nous invite à avoir un regard nouveau sur les professionnels de la propreté.

Cette exposition a pu voir le jour grâce aux Ateliers de Vie de Quartiers Poincaré Foch Anatole France Croix de Bourgogne et Beauregard - Boufflers - Buthegnémont.

ÉCOCITOYENNETÉ ET ACTIONS DE PRÉVENTION

• Jardinage de rue

Grâce au dispositif « Jardinage de rue », la Ville de Nancy soutient les initiatives citoyennes par un accompagnement technique et financier et encourage les habitants à protéger la flore spontanée de leur pied de mur, à entretenir un micro jardin sur le trottoir ou en pied d'arbre et à faire courir des plantes grimpantes sur leur façade. Les travaux se sont poursuivis en 2024 pour une vingtaine de sites. Ce dispositif a pu être présenté aux nouveaux habitants lors de la Fête de l'énergie et du climat organisée dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville le 20 octobre 2024 et il fera l'objet d'une communication spécifique au printemps 2025.

• Encourager le jardinage éco-responsable favorisant la transition écologique

- Lancement du chantier du « Jardin nourricier » au sein du Parc des Carrières, en lien avec l'association « Réseau des Jardins Participatifs » et dans le cadre du Budget participatif.
- Espace démonstratif au Jardin Godron : la végétalisation de demain, technique de maraîchage responsable
- Accompagnement technique de collectifs citoyens (Jardins et poulailler partagés de la Pépinière, Jardin de la Citadelle, Jardin de Port-aux-Planches...)
- Soutien financier de collectifs citoyens en faveur de la transition écologique (Association de sauvegarde et de promotion de la Forêt de Haye, Réseau de Jardins participatifs du Plateau de Haye, Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine, Racines carrées, Flore54, AVQ Ville-Vieille, OPNA...) pour un montant global de subvention de 12 000€.

Un remarquable travail a notamment été mené avec l'association FLORE54 sur la thématique de la découverte de la végétation spontanée des rues (inventaires, sensibilisation...).

• Lutte contre les mégots

Dans son action de sensibilisation, Nancy bénéficie d'un soutien financier de l'éco-organisme Alcome, agréé par l'Etat, chargé de la Responsabilité Elargie des Producteurs des produits de tabac (principalement, des mégots). La mission d'Alcome, portée par la Métropole du Grand Nancy, est de lutter contre la présence de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public et ainsi, de réduire la pollution des sols et des eaux.

La ville de Nancy s'inscrit pleinement dans cette mission : elle met en œuvre des campagnes de sensibilisation et des actions ciblées sur le terrain, notamment en installant des cendriers sur le domaine public.

Implantation des cendriers sur le chemin piéton et de 304 éteignoirs sur les corbeilles de rue

• Lutte contre les déjections canines : réalisation d'une communication éphémère pour lutter contre les déjections canines dans 17 rues de la ville

Les trottoirs sont parfois la cible de déjections canines laissées par des propriétaires de chiens indélicats.

Pour prévenir ce phénomène, la Métropole du Grand Nancy assure régulièrement le remplissage des 321 canidistributeurs sur la commune de Nancy. 21 espaces de liberté canins sont également accessibles aux propriétaires de canidés.

Malgré les solutions proposées, certains secteurs sont encore aujourd'hui particulièrement touchés par ce phénomène, aussi la Métropole en lien avec Lionel Adam, élu en charge de la Propreté à la ville de Nancy, a décidé d'utiliser un nouveau canal de sensibilisation par l'intermédiaire d'une signalétique

« Trottoir, pas crottoir » apposée sur des trottoirs préalablement identifiés.

Depuis plusieurs semaines, des agents du service Propreté de la Métropole assurent leur mise en œuvre sur le terrain. Ils utilisent un pochoir et une bombe de peinture biodégradable pour ce type de message qui a vocation à rester éphémère sur le domaine public.

• « Action avaloir » ici commence la Meurthe

La ville de Nancy a décidé en lien avec le groupe Pont à Mousson d'implanter une centaine d'avaloirs sur le chemin piéton (de la Porte de la Craffe puis dans la continuité sur l'ensemble de la Grande Rue et ses rues adjacentes jusqu'à la Place Stanislas.).

En effet, de nombreux déchets, jetés sur la voie publique, sont emportés par les pluies dans les grilles et avaloirs, transitent dans les réseaux d'eaux pluviales et finissent par se retrouver dans les rivières, les mers et les océans.

80% des déchets qui contaminent le milieu marin proviennent de négligences terrestres. Ainsi, un mégot de cigarette ou un emballage plastique jetés dans une rue peut polluer 500 litres d'eau et mettre plus de 10 ans à se dégrader.

Pour lutter contre ce fléau, Nancy va habiller ses trottoirs de plaques en fonte « ici commence la Meurthe » afin de rappeler à chacun que tout ce que nous jetons sur l'espace public est susceptible d'atteindre les mers et les océans en transitant par les égouts puis par les rivières et les fleuves.

Ces plaques seront financées dans le cadre du projet ALCOME.

• Mise en place d'une cartographie interactive : <https://www.nancy.fr/services/proprete-dechets>

- Pour Connaitre la fréquence des prestations de nettoiement
- Pour Trouver les corbeilles et cani-distributeurs à proximité
- Pour Signaler un problème de propreté

• Pour des manifestations écoresponsables

Ce guide, conçu par la Ville de Nancy, vise à accompagner les organisateurs d'événements dans la mise en place de manifestations écoresponsables. Il répertorie, de manière simple et accessible, les bonnes pratiques et les initiatives concrètes à adopter pour réduire l'impact environnemental de vos événements tout en favorisant un développement plus durable.

Favoriser la prise en compte des finalités du Développement Durable par l'ensemble de ses citoyens, de ses partenaires socio-économiques et des acteurs locaux en général, les associer à la mise en œuvre des actions de la ville, et les accompagner dans leur propre prise en compte du Développement Durable.

Il s'agit d'informer, associer et encourager tous les acteurs locaux pour une prise en compte optimale du développement durable.

Tous les citoyens sont appelés à faire preuve d'exemplarité dans leur comportement et le secteur de l'événementiel a, lui aussi, un rôle à jouer.

Les organisateurs d'événements ou de manifestations ont la responsabilité d'œuvrer pour réduire l'empreinte écologique de leurs projets et de sensibiliser le public à l'environnement, afin que chacun puisse participer à son niveau à cette démarche éco-citoyenne.

Ce guide est donc un outil pratique à destination des organisateurs de manifestations pour les aider à réduire leurs impacts sur l'environnement et à participer à la diffusion des valeurs du développement durable.

Il traduit la volonté de la Ville de Nancy d'offrir un panel de solutions et de bonnes pratiques afin de faciliter une organisation de plus en plus écoresponsable de manifestations à destination du public.

Tous les organisateurs de manifestations et plus particulièrement le milieu associatif et étudiant, seront invités sur le territoire de la Ville de Nancy à respecter les sept items développement durable du guide.

Un travail de sensibilisation et d'appropriation du guide est en cours, en lien avec tous les services de la Ville générateurs d'événements. Ils pourront ainsi transmettre la charte pour signature à tous les organisateurs de manifestation qui sollicitent la ville (pour une occupation du domaine public, une location de salle etc....).

Le guide sera également mis à disposition de tous les organisateurs sur le site officiel de la Ville de Nancy.

• Une brigade de surveillance de la voie publique (BSVP) pour améliorer le cadre de vie

La Gestion du respect des arrêtés municipaux dans le domaine de la gestion des déchets, de la Propreté et du stationnement gênant est une priorité pour maintenir un cadre de vie agréable.

Outre le passage hebdomadaire dans chaque secteur, la brigade de surveillance de la voie publique intervient également quotidiennement sur des Points Noirs signalés ou constatés et en collaboration étroite avec le service propreté de la Métropole du Grand Nancy.

Cette brigade composée de 7 agents assermentés circule également dans toute la ville et appose des stickers sur les bacs verts non rentrés, distribue des cendriers de poche aux cafetiers du centre-ville ainsi que des flyers rappelant les consignes de collecte des déchets.

Quelques chiffres :

- 1056 Courriers d'avertissement ont été envoyés par la BSVP,
- 985 à l'attention de riverains
- 71 à destination de commerçants

• Points contacts étudiants

La ville de Nancy a organisé des points contacts au sein des CROUS Cours Léopold, Campus Lettres et ARTEM.

Ces points contacts destinés aux étudiants étaient coordonnés par la direction de la sécurité, la tranquillité publique et la propreté dans la continuité des points contacts organisés par la Police Municipale en lien avec les ambassadeurs du tri de la Métropole du Grand Nancy.

L'objectif était de sensibiliser les étudiants sur les éco gestes (comment trier ses déchets, jours et heures des collectes, que faire de mes hétérogènes ?) sous forme de jeux ludiques et d'informer sur les règles de circulation à vélo et EDPM (trottinette électrique, gyropode, etc) ainsi que sur les règles de stationnement à Nancy et plus généralement sur le partage de l'espace public à Nancy.

Ces moments de convivialité ont également permis d'échanger sur les nuisances sonores (qu'elles soient diurnes ou nocturnes) et sur la charte de la nuit et permis de distribuer des cendriers de poche (1 seul mégot peut polluer jusqu'à 500 Litres d'eau).

Lors de ces points contacts, plus de 500 étudiants ont ainsi été sensibilisés. Face à ce succès, d'autres rendez-vous seront régulièrement programmés.

• Nancy expérimente le « Oui Pub »

670 500 tonnes d'imprimés publicitaires sans adresse étaient distribuées en 2020 et 44 % des français jettent au moins une fois par semaine les publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention.

Face à ce constat, le Ministère de la Transition Écologique a souhaité expérimenter un nouveau dispositif dans les territoires, le « Oui Pub », et la candidature de la Métropole du Grand Nancy a été retenue au côté de celle de 13 autres collectivités.

Le principe de l'expérimentation Oui Pub est simple : désormais, dans les 14 territoires participants, seuls les habitants qui apposent un autocollant Oui Pub sur leur boîte aux lettres reçoivent les imprimés publicitaires non-adressés.

Menant une politique volontaire et proactive sur le sujet de la réduction des imprimés publicitaires non-sollicités depuis une

dizaine d'années, la Métropole du Grand Nancy a naturellement souhaité s'engager dans ce dispositif proposé dans le cadre de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021.

L'expérimentation a débuté en septembre 2022 pour une durée de 3 ans et les enquêtes réalisées en octobre 2022, février et juillet 2023 indiquent que le taux moyen d'apposition du « Oui pub » sur les boîtes aux lettres est de 23 %, ce qui signifie que 77 % des foyers du Grand Nancy ont fait le choix de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires non-adressés.

Si les quantités de papier collectées étaient déjà en baisse depuis plusieurs années, une accélération de la tendance est constatée depuis le début de l'expérimentation. Néanmoins, les ordures ménagères collectées par le Grand Nancy contiennent encore de près de 10 % de papier, soit un gisement annuel de l'ordre de 6 000 tonnes qui pourrait être recyclé s'il était correctement trié.



4.3 URBANISME ÉCOLOGIQUE



UNE CHARTE QUALITÉ POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Dès octobre 2022, la collectivité s'est dotée d'une charte pour la qualité des constructions neuves, un nouvel outil permettant d'encourager les projets urbains sur le plan qualitatif et environnemental. Cette charte pose les conditions de pratiques responsables, que ce soit dans l'élaboration des projets de construction, au niveau du foncier, ou encore dans la méthodologie et les procédés, afin d'offrir des logements attractifs et accessibles, et des constructions durables et respectueuses de l'environnement. A destination des opérateurs immobiliers, bailleurs sociaux, promoteurs et aménageurs, cette démarche est complémentaire à la réglementation d'urbanisme en vigueur et permet d'anticiper le plus possible l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique, les enjeux en matière de transition écologique, et les orientations du futur PLUi.

Les grands axes concernant l'environnement portent sur l'isolation thermique et phonique, lumière et ventilation naturelle, matériaux bio sourcés, consommations électriques maîtrisées, qualité de l'air et pollution intérieure, température intérieure l'été...

Depuis la mise en place de la charte qualité, ce sont un peu plus d'une vingtaine de projets de logements collectifs, représentant 1083 logements, qui s'inscrivent dans cette démarche.

UN BOUQUET DE PRIMES POUR ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION DE LEUR LOGEMENT

La Ville de Nancy poursuit ses efforts dans l'accompagnement des particuliers – et notamment les ménages les moins favorisés – dans la rénovation de leur logement. Au travers du Programme d'Intérêt Général « Agissez pour votre logement » mis en place par la Métropole du Grand Nancy, la ville intervient sur 4 axes :

- Attribution d'une éco-prime municipale aux propriétaires occupants pour les ménages aux ressources modestes et très modestes.
- La prime adaptation : Abondement à hauteur de 5% du montant des travaux d'autonomie réalisés par les propriétaires occupants.
- Attribution aux propriétaires bailleurs d'une prime par logement vacant remis sur le marché avec l'étiquette "C" après travaux et conventionnement social.
- Attribution d'une aide financière spécifiquement dédiée aux copropriétaires occupants modestes et très modestes pour la rénovation énergétique du bâtiment



4.4 FÊTE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

La 13ème édition de la Fête de l'Énergie et du Climat à Nancy, organisée par l'ALEC Nancy Grands Territoires et la Ville de Nancy, a été un succès retentissant. Cet événement gratuit et pédagogique a mis en avant l'importance de la transition écologique, soulignée par Mathieu Klein comme une nécessité pour les générations futures.

Le 20 octobre 2024, les Grands Salons de l'Hôtel de Ville ont accueilli un village de stands animés par des conseillers et partenaires, proposant des activités ludiques et informatives.

Les visiteurs ont pu découvrir des solutions concrètes pour réduire leur impact environnemental, notamment à travers des escape games, des simulateurs et des jeux interactifs.

La table ronde sur la rénovation énergétique et le patrimoine a offert des perspectives techniques et financières, tandis que les stands ont couvert des thématiques variées comme l'urbanisme durable, la mobilité, et la gestion des déchets. Les participants ont été sensibilisés à l'importance des économies d'énergie et des énergies renouvelables, tout en s'amusant et en échangeant avec les experts présents.

4.5 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2024, il a été travaillé une convention de partenariat entre la Ville et l'association Le Florain permettant à la Ville de Nancy, adhérente de l'association, d'accepter le paiement en monnaie locale de services rendus par certaines régies : les bibliothèques, l'ensemble Poirel et les stationnements résident.

Cette convention, adoptée en Conseil Municipal de septembre 2024, définit notamment :

- Les engagements des parties, à savoir :
- Pour l'association Le Florain : la formation des régisseurs et le développement d'actions de sensibilisation sur le territoire
- Pour la Ville : l'acceptation du florain comme moyen de paiement dans les régies concernées et la communication / l'encouragement des acteurs internes et externes sur l'usage du Florain
- Les modalités d'encaissement de la monnaie locale en règlement des recettes publiques.

La mise en œuvre pratique sera effective en 2025.



Le Florain

La guinguette de la Cure d'air







Nancy,



NANCY.FR

RÉDACTION
VILLE DE NANCY

CONCEPTION - MISE EN PAGE
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
MISSION RAYONNEMENT - PÔLE CRÉA RESSOURCES

CRÉDITS PHOTOS
MATHIEU CUGNOT, VINCENT DAMARIN, KHALED FRIKA,
ADELINE SCHUMACKER, FRED MARVAUX,
FILIPE VELOSO, ADOBE STOCK

MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA
VILLE DE NANCY POUR AVOIR COLLABORÉ
À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT